

18 décembre 2018

16.60
8445

(B)
r

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)

N°: 500-11-055596-189

(Dossier : 41-2445004)

*Vu les allégés, pièces et
représentations*

Requête accordée

*Délaï prorogé au
1-02-19. MTC 18-12-18*

[Signature]

**DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION
DE:**

DANS UN JARDIN CANADA INC.

Débitrice

-et-

RICHTER GROUPE CONSEIL INC.

Syndic

**PREMIÈRE DEMANDE AFIN D'OBTENIR LA PROROGATION DU
DÉLAI POUR LE DÉPÔT D'UNE PROPOSITION**

(Art. 50.4 (9) Loi sur la faillite et l'insolvabilité (« LFI »))

**AU REGISTRAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE SIÉGEANT DANS ET POUR LE
DISTRICT DE MONTRÉAL, LA DÉBITRICE EXPOSE CE QUI SUIT :**

I. INTRODUCTION

1. Le 19 novembre 2018, elle a déposé un Avis d'intention de faire une proposition;
2. Le 28 novembre 2018, elle a déposé l'état des projections sur l'évolution de l'encaisse pour la période se terminant le 30 décembre 2018, tel que le requiert la LFI;
3. La Débitrice sollicite auprès de cette Cour une première prorogation du délai fixé pour déposer une proposition;

II. ACTIVITÉS ET DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

4. La Débitrice exploite un réseau de magasins de vente au détail de produits pour le bain et pour les soins de la peau;
5. Depuis plus de 30 ans, la Débitrice développe des produits de soins distinctifs qui sont destinés à la femme, à l'homme, à l'enfant et aux bébés;

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
AU DOCUMENT DÉTENU PAR LA COUR

Delia fib g.a.c.s.
Personne désignée par le greffier

BCF

ny